

ROYAUME DU MAROC

SERVICE DU CHEF DU GOUVERNEMENT

CAISSE DE COMPENSATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 4/2017

Séance publique

Le **06 juillet 2017** à dix heures, il sera procédé au siège de la Caisse de Compensation, sis 49 bis Rue Patrice Lumumba à Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n°4/2017 sur offres des prix ayant pour objet : **Prestation d'achat de scanners de documents professionnels et d'une baie de stockage-réparti en 2 lots-**

Lot n°1 : Achat de scanners de documents professionnels.

Lot n°2 : Achat d'une baie de stockage.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement contre récépissé auprès du bureau d'ordre de la Caisse de Compensation 49, bis Rue Patrice Lumumba, Rabat, Tél : 05 37 76 06 06 - Fax : 0537 76 17 56, ou téléchargé sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ou sur le portail de la Caisse de Compensation www.cc.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **sept cent cinquante dirhams (750 dhs) pour le lot n°1.**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **mille deux cent dirhams (1 200 dhs) pour le lot n°2.**

Le coût estimatif est de : **trente mille dirhams toutes taxes comprises (30 000 dhs/TTC) pour le lot n°1.**

Le coût estimatif est de : **quarante-huit mille dirhams toutes taxes comprises (48 000 dhs/TTC) pour le lot n°2.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes à l'article **10** du règlement de la consultation.

Le dépôt des plis est au choix des concurrents :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Caisse de Compensation, 49 bis Rue PATRICE LUMUMBA, Rabat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité, 49 bis Rue PATRICE LUMUMBA, Rabat.
- Soit les transmettre par voie électronique conformément à la décision du Ministre de l'Economie et des Finances n°14-20 du 04 septembre 2014 relative à la dématérialisation des marchés publics.
- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article **4** du règlement de la consultation.

Les concurrents sont tenus de déposer au bureau d'ordre de la Caisse de Compensation, sis 49 bis Rue Patrice Lumumba à Rabat, les prospectus, notices ou documents techniques au plus tard le 05 juillet 2017 avant 14h30.

N.B : tout document fourni sous forme de copie doit être certifié conforme à l'original.